

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 466

17 – CHARENTE-MARITIME

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINTES

Ventes et cessions

337 482 129 RCS Saintes.

SOCIÉTÉ D'AUTOMATISME ET DE MAINTENANCE.

Forme : Société par actions simplifiée.

Sigle : SAMELEC.

Capital : 70000.00 EUR.

Adresse : 7, Rue Chante Caille, 17100 Saintes.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : aux termes d'un acte sous seing privé en date à Saintes du 16 novembre 2020, La société d'Automatisme et de Maintenance Électrique (SAMELEC), société par actions simplifiée au capital de 70 000 euros, dont le siège social est sis 17 rue Chante Caille 17100 Saintes, Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Saintes sous le numéro 337 482 129, et la société HYD&AU AUTOMATION, société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros, dont le siège social si 4 rue des Brandes, ZI des Charriers 17100 Saintes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Saintes sous le numéro 794336750, Ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société SAS SAMELEC par la société SAS HYD&AU AUTOMATION, La société SAS SAMELEC ferait apport à la société SAS HYD&AU AUTOMATION de la totalité de son actif, soit 4 189 457 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 3 506 889 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 682 568 euros. En rémunération de cet apport net, 4 000 actions nouvelles de 100 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées, seraient créées par la société SAS HYD&AU AUTOMATION à titre d'augmentation de son capital social de 400 000 euros. La prime de fusion s'élèverait globalement à 282 568 euros. Le rapport d'échange des droits sociaux retenu sera fixé à 40 actions de la société SAS HYD&AU AUTOMATION pour 7 actions de la société SAS SAMELEC. Conformément à l'article L.236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de SAINTES pour les deux sociétés le 24 novembre 2020.